



Droit d'une mère envers le père biologique qui voudrais revenir

Par **nancymeloche**, le **20/09/2011** à **14:25**

Bonjour,
Je m'appelle nancy et j'ai fait un gros gaffe et depuis je vie suis stréser a l'ose.
Je m'explique il y pas pas long temp mon garçon de 8 et demi qui vie chez moi a temp plien a vue un journé le père biologique mais ce pendant j'ai réalisé que c'était la pire gaffe de ma vie. C'est alors qu'il voudrais changé sont nom et avoir le droit visite moi je veut pas .Depuis sa naissance c'est moi qui sen occupe et non lui qui la jamais vue .. Voici plus de renseignement je vie avec mon conjouin tout au long de ma grossesse et il la vue n'être sur le certifica de naissance le père biologique est déclaré inconnue ,mais mon conjouin la adopté a l'age de 3ans environ et il porte sont nom depuis jusqu'à maintenant.. Quelle sont mes droit de protection si je veux pas que le père revienne dans sa vie pi qu'il change sont . apres tout il a abandonné et mon fils a maintenant 8 et demie .. svplait aider moi ..

Par **mimi493**, le **20/09/2011** à **15:21**

L'adoption a été faite devant un tribunal ?
Est-ce une adoption simple ou plénière ?